

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AAPPMA D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYERE

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYERE

Sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire,
Le samedi 17 Février à 10h30mn,
Lieu salle du 1° étage étage mairie d'Entraygues 12140 Entraygues-sur Truyère

ORDRE DU JOUR :

- ↗ Présentation des modifications statutaires.
- ↗ Adoption des statuts modifiés de l'AAPPMA conformément à l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié par arrêté du 2 Juin 2023 (**obligatoire**)
- ↗ Election de 4 nouveaux membres du Conseil d'administration

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AAPPMA D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYERE

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
D'ENTRAYGUES-SUR-TRUYERE

Sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire,
Le samedi 17 Février à 11h00mn,
Lieu salle du 1° étage étage mairie d'Entraygues 12140 Entraygues-sur Truyère

ORDRE DU JOUR :

- ↗ Présentation du rapport moral et adoption.
- ↗ Présentation du rapport d'activité et adoption
- ↗ Présentation du rapport financier et adoption
- ↗ Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024
- ↗ Questions diverses

A Entraygues-sur-Truyère, le 2 Février 2024

Le Président
BOUDOUSQUIE FRANCIS

Le Secrétaire
TOUTET LAURENCE